

Conseil des Arts du Manitoba
Compte rendu de la réunion du Groupe consultatif sur les arts
Le mercredi 26 avril 2006

La présidente du Conseil des Arts du Manitoba, M^{me} Judith Flynn, a souhaité la bienvenue aux membres pour leur deuxième réunion en tant que groupe consultatif nouvellement élu. Évoquant la dernière réunion du Groupe consultatif sur les arts, M^{me} Flynn a indiqué qu'elle pensait que la première réunion avait été excellente et que le groupe permettra d'informer le Conseil des enjeux actuels de la communauté artistique. Elle a mentionné que M. Guy Maddin avait été choisi comme quatrième récipiendaire du Prix de distinction en arts du Conseil des arts du Manitoba. Elle a aussi indiqué qu'un jury s'était réuni pour évaluer les demandes de stage Deep Bay pour artistes, et que les premières séries de subventions avaient été distribuées pour l'été 2006. Elle a aussi annoncé au groupe consultatif que le lieutenant-gouverneur en conseil avait nommé deux nouveaux membres du Conseil, M^{me} Lea Stogdale et M. Michael Elves.

Le directeur général du Conseil des Arts du Manitoba, M. Douglas Riske, a souhaité la bienvenue au groupe consultatif et a déclaré que la réunion porterait sur une présentation de la séance de réflexion du Conseil. Il a aussi informé le groupe de plusieurs changements de personnel qui se sont produits au sein de l'organisme au cours du mois dernier. Plus précisément, il a annoncé que la directrice des communications, M^{me} Dana Mohr, avait démissionné afin d'occuper un nouvel emploi, et que le contrat entre le Conseil et M^{me} Sue Hemphill, conseillère de programmes (Liaisons communautaires, Accès et Artiste dans la communauté), était arrivé à son terme et qu'elle avait décidé d'entreprendre d'autres projets. M. Riske a aussi parlé de l'examen mené auprès des artistes individuels. Il a indiqué que le Conseil avait passé un contrat avec ViewPoints Research afin que cette dernière fasse un sondage d'opinion auprès d'environ 1 300 artistes individuels ayant fait une demande de subvention au cours des cinq dernières années. Selon lui, l'objectif de cet examen est de permettre une meilleure compréhension par le Conseil des besoins des artistes individuels qui vivent et qui travaillent au Manitoba. ViewPoints Research a aussi mené plusieurs groupes de discussion avec des artistes débutants et chevronnés, et les résultats cumulés du sondage et des groupes de discussion seront résumés par ViewPoints Research et ils seront affichés sur le site Web du Conseil des Arts du Manitoba au cours de l'automne 2006. L'une des membres du groupe consultatif a déclaré être préoccupée par le fait que deux de ses élèves ont reçu une lettre de participation à ce sondage, et qu'elle ne pense pas qu'ils entrent dans la catégorie des artistes professionnels. M^{me} Erin O'Hara, conseillère de direction du Conseil et gestionnaire de ce projet, a expliqué que toute personne ayant fait une demande de financement auprès du Conseil au cours des cinq dernières années, y compris les personnes ayant fait une demande pour les programmes de bourses d'études, devrait avoir reçu une lettre lui demandant de participer au sondage à venir.

M. Riske a continué de donner des détails sur le fonctionnement du Conseil des Arts du Manitoba, expliquant le financement pluriannuel du fonctionnement annuel des organismes, et expliquant que le secteur théâtral est dans la deuxième année d'un cycle de financement de trois ans et qu'on adoptera un cycle de financement de trois ans pour le secteur musical à compter de l'année prochaine. M. Riske a dit au groupe consultatif que le Conseil est impatient de recevoir le Budget des dépenses du gouvernement pour 2006-2007 et que le budget du Conseil resterait inchangé pour le prochain exercice financier. Il a aussi déclaré que le Conseil des Arts du Canada recevra son budget la semaine prochaine, ce qui aura une influence à tous les niveaux de financement. À l'heure actuelle, le Conseil des Arts du Canada n'a pas remplacé l'ancien directeur général, M. John Hobday, et M. Riske a mis l'accent sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir un intervenant de poids à ce niveau pour faire valoir les arts. M. Riske a rappelé aux membres du groupe consultatif qu'ils ont été élus pour représenter l'ensemble de la communauté artistique, et il pense que le groupe consultatif devra discuter de la manière dont le Conseil peut faciliter le partage avec la communauté de l'information obtenue lors des réunions du groupe consultatif. Il a rappelé aux membres du groupe consultatif que les procès-verbaux des réunions sont affichés sur le site Web du Conseil et que ce dernier organise des consultations auprès de la communauté quand il y a des changements de programme. Il a aussi demandé aux membres du groupe consultatif de penser à la manière d'établir un meilleur lien avec la communauté, comme la distribution d'un bulletin d'information électronique.

M. Riske a mentionné le fait qu'il existe en Saskatchewan un congrès des arts annuel qui rassemble tous les artistes de cette province afin qu'ils discutent de la condition d'artiste. L'une des membres du groupe consultatif a dit qu'elle représente une région de très grande taille et qu'il lui est difficile de communiquer avec tout le monde, donc elle aime l'idée d'un bulletin d'information électronique et elle encourage davantage de réflexion à l'idée d'un congrès. M. Riske a suggéré que le Conseil pourrait peut-être regrouper un tel congrès avec la célébration de son 40^e anniversaire, mais il a mis en garde les membres sur le fait que le Conseil ne pourrait à ce jour appuyer que des initiatives moindres, parce que le budget est inchangé. Un autre membre du groupe consultatif a demandé à avoir plus de renseignements sur la manière dont le Conseil pensait célébrer son 40^e anniversaire. M. Riske a expliqué qu'à l'heure actuelle le Conseil n'a aucun projet de précis, mais il a rappelé au groupe consultatif qu'on a demandé aux présidents et aux cadres dirigeants des organismes de fonctionnement annuel de soumettre leurs suggestions quant à la manière dont le Conseil pourrait célébrer cet événement. L'un des membres du groupe consultatif a demandé si le groupe pouvait voir ces suggestions, et M. Riske a indiqué que les membres du groupe en recevraient une copie par courriel.

M^{me} Flynn a ensuite incité le groupe à reparler du domaine des politiques, et elle a fourni un contexte aux documents que M^{me} O'Hara allait présenter. Elle a déclaré que le Conseil travaille sans relâche à l'élaboration de politiques

uniformes, claires et équitables. Elle a dit que le Conseil se penche sur de nouvelles questions, sur des préoccupations permanentes (comme la définition d'un artiste professionnel), et sur les communautés autochtones et francophones. M^{me} Flynn a indiqué que le Conseil présentait ces enjeux aux membres du groupe consultatif dans l'espoir d'obtenir leur rétroaction.

M^{me} O'Hara a parlé des quatre domaines de politiques discutés par les membres du Conseil lors de leur séance de réflexion de novembre. Elle a déclaré que les documents de politiques avaient été approuvés en principe, mais qu'ils n'étaient pas immuables. Ces quatre domaines incluent les politiques liées aux artistes professionnels, aux artistes autochtones, aux artistes francophones et à l'enseignement artistique.

Commentaires des membres du groupe consultatif

1. Artistes professionnels

Appui comportant deux volets

- L'appui accru des artistes professionnels doit comporter deux volets : on doit convaincre le gouvernement et les politiciens de la valeur des arts dans notre société et on doit éduquer le grand public sur les bienfaits des arts.

Valeur des arts dans diverses cultures

- On doit examiner les valeurs et attitudes de différentes cultures à l'endroit des arts. Les artistes sont les chefs de file dans les régions communautaires du Nord. Comment la culture de Winnipeg peut-elle commencer à appuyer les valeurs culturelles du Nord et y correspondre?

Subventions de projets et « bourses de recherche » pour les artistes individuels

- Le Conseil pourrait vouloir faire la différence entre les subventions de projets et les subventions destinées spécialement aux artistes chevronnés. Aux États-Unis, les « bourses de recherche » sont distribuées aux artistes chevronnés, ce qui laisse une période plus substantielle aux artistes pour l'élaboration, l'exécution et la finalisation d'une œuvre d'art.
- Généralement, les artistes travaillent en plusieurs « étapes » afin de terminer un projet, et le Conseil doit reconnaître que cela peut prendre plus de dix-huit mois.
- M^{me} Valerie Shantz, responsable de programme, a informé le groupe consultatif que le Conseil des Arts du Canada essaie de distribuer des

subventions plus importantes à certains artistes individuels pour des travaux qui s'étalent sur une période de temps plus longue. Le Conseil fera un suivi du succès de ce type de financement.

- Plusieurs autres membres du groupe consultatif ont exprimé un soutien important à l'approche de subventions en tant que « bourses de recherche », étant d'accord sur le fait que beaucoup d'artistes ont des projets à volets multiples.

Artistes en début de carrière et diffusion

- Les artistes en début de carrière ont besoin d'aide pour comprendre ce qu'être artiste professionnel implique. L'un des membres du groupe consultatif a parlé de certains artistes vivant en milieu rural qui pensent ne pas pouvoir être considérés comme professionnels et ne pas pouvoir faire de demande d'honoraires d'artiste s'ils n'ont pas de diplôme en beaux-arts.
- Les artistes qui exposent leur travail dans leur collectivité (souvent rurales) dans des lieux non-professionnels doivent souvent rivaliser avec ceux qui exposent dans des lieux professionnels en milieu urbain.
- La diffusion d'œuvres par l'intermédiaire d'organismes professionnels n'est pas seulement un problème pour les artistes vivant en milieu rural. Dans beaucoup de cas, il y a trop peu de lieux professionnels pour les artistes vivant en milieu urbain. Des artistes ont commencé à exposer leur art dans des restaurants et dans d'autres lieux publics.

Aînés et jeunes

- L'un des membres du groupe consultatif a exprimé sa préoccupation de ne pas avoir de moyen de mettre à l'honneur les aînés les plus valorisés dans notre communauté artistique, spécialement ceux qui ont besoin d'appui quand ils approchent de la retraite. Il est temps de parler de manière créative avec d'autres organismes afin de déterminer ce que nous pouvons faire pour mettre ces personnes à l'honneur (l'un des exemples donnés a été une maison de retraite des arts du spectacle).
- Tout comme les artistes aînés, ceux qui débute doivent être reconnus. L'idée d'un « prix de la jeunesse » – le financement d'un projet pour aller dans une école des beaux-arts (destiné aux artistes de 15 à 29 ans) – pourrait être prise en considération pour les artistes qui débute. Il a aussi été fait mention de la création d'un groupe consultatif de la jeunesse.

Artistes autochtones

- Le Manitoba doit affirmer haut et fort l'engagement du Conseil envers les artistes autochtones.
- L'un des membres du groupe consultatif a évoqué le besoin d'exposer l'art autochtone partout, et pas seulement dans des galeries désignées.
- Une question a été posée sur ce qui arrive aux artistes autochtones qui s'éloignent de leur forme d'art traditionnel et qui continuent d'avoir accès aux programmes artistiques autochtones. L'un des membres du groupe consultatif a répondu en insistant sur le fait que l'art autochtone sera toujours fidèle à l'expérience autochtone, quelle que soit la discipline dans laquelle cet art se trouve.
- Le Programme d'aide aux formes d'arts visuels traditionnels autochtones du Conseil des Arts du Canada a été nommé comme moyen de préserver les formes d'arts traditionnels autochtones. Il a été reconnu que les arts traditionnels évoluent constamment avec le temps et l'influence d'autres formes d'art.
- L'un des membres du groupe consultatif était d'avis que les Autochtones pouvaient faire des demandes à la fois pour les programmes généraux et pour les programmes traditionnels, et a déclaré que la préservation des pratiques et des formes d'arts traditionnels en valait la peine.

Artistes francophones

- La définition et la terminologie des Manitobains francophones doivent être claires, et les Francophones qui créent en français et qui habitent au Manitoba ne peuvent pas être exclus des programmes de subvention.
- Le groupe consultatif s'est félicité du fait que les artistes peuvent présenter leurs demandes au Conseil en anglais et en français, et du fait que le Conseil permet l'utilisation des deux langues. Les membres ont discuté des obstacles dans les formes d'arts lorsque la langue entre en ligne de compte, y compris dans la littérature, la cinématographie et la composition de chansons.

- L'un des membres du groupe consultatif était fermement convaincu que le fait de parler une autre langue devait être considéré comme un « atout personnel » plutôt qu'un « avantage distinct ».
- Le consensus a été que le français est une langue officielle, qu'il représente une partie importante de l'histoire du Manitoba, et qu'il doit être reconnu. On a suggéré de faire la différence entre les artistes francophones et l'art francophone.
- Il doit y avoir des consultations avec les artistes, car les formes d'art fondées sur la langue comptent les obstacles les plus importants.

Éducation artistique

- Il a été dit que la définition du Conseil sur l'éducation artistique doit inclure la participation directe à la création. Les personnes qui participent activement à la création de l'art apprécient davantage la forme artistique. Il a cependant été reconnu que certaines disciplines se prêtent plus facilement à ce genre de participation.
- Un autre membre du groupe consultatif a dit qu'il était vital que le Conseil encourage l'éducation artistique, mais que ce travail devait être fait par le ministère de l'Éducation.
- Les membres se sont entendus sur le fait que l'éducation artistique crée une certaine appréciation des arts, et que la formation en administration et en organisation des arts devrait faire partie des objectifs du Conseil.
- Les membres ont exprimé le besoin d'aller dans les écoles et de changer l'opinion des parents sur l'importance des arts.
- Il a aussi été noté que quand un artiste est invité dans une classe, il est quelquefois difficile de trouver la bonne « personnalité d'artiste » qui peut s'adapter à la structure éducative. Il est parfois mieux d'emmener les enfants dans des organismes artistiques.
- L'un des membres du groupe consultatif a demandé comment on pourrait former les enseignants à intégrer les arts dans leur classe et leur programme. Comment mettre sur pied des partenariats avec des enseignants et des écoles?
- Les organismes doivent participer à l'éducation artistique du public.

En conclusion, le groupe consultatif a déclaré être très heureux de la qualité de la présentation de M^{me} O'Hara et du travail que le Conseil des Arts du Manitoba effectue pour garantir la mise en place de politiques équitables, justes et transparentes.

M^{me} Flynn s'est dit extrêmement impressionnée par le niveau de la discussion pendant cette réunion du groupe consultatif, et vraiment ravie des sujets précis à rapporter au Conseil. La prochaine réunion du Groupe consultatif sur les arts du Conseil des Arts du Manitoba se tiendra à la fin de l'automne 2006.